



Violence à l'école

Par **Nono4266**, le **14/05/2023 à 03:45**

Bonjour,rrnrnToutes mes excuses si je ne suis pas dans la bonne catégorie. Je découvre à l'instant votre forum. J'essaie de mettre mon commentaire dans "bavardages" cela ne passe pas à priori.rnrnC'est au sujet de la gestion au collège.rnrnMon fils de 13 ans a eu une scolarité difficile, non en termes de notes même si désormais c'est le cas, mais en terme de violence. rnrnDès la première année de maternelle, il a fait l'objet de violences d'un enfant de 3 ans, et d'une mauvaise gestion du problème par l'école (mon fils devait rester à côté de la maîtresse pendant les récréations pour éviter d'être brutalisé).rnrnNous vivions alors dans un village qui avait la chance de compter une petite école privée. Nous l'avons inscrit, et 3 années de bonheur ont suivi.rnrnMalheureusement, nous avons déménagé. Il a intégré une école publique du village. Mais il y avait de grosses lacunes dans la surveillance des enfants. Mon fils a été harcelé, c'est allé très loin et ce fut extrêmement éprouvant. La situation là encore ne fut pas prise à la hauteur de l'enjeu. Nous avons de nouveau déménagé et changé d'école notre fils pour une école de village bien plus petite. rnrnIl y avait des petites histoires mais rien de grave, l'équipe éducative étant vigilante en classe comme en récréation.rnrnArrivé en 6e, mon fils a été harcelé par un élève de 3e tout un trimestre. Il ne nous en avait pas parlé. De notre côté on lui disait déjà depuis quelques années de se défendre, même si c'est dur pour lui. Donc un jour, sans nous le dire il va au collège avec un couteau pour montrer au 3e en question qu'il pouvait le faire, donc qu'il était fort (l'idée venait du 3e). Bref, il a été exclu 3 jours. Quant au 3e on est allé voir ses parents ce qui a calmé les choses, le protocole harcèlement du collège ayant échoué.rnrnIl y a eu d'autres problèmes par la suite avec surtout des élèves de sa classe, qui ont pesé sur son moral, et depuis petit il somatise (maux de ventre à croire qu'il fait une crise d'appendicite), donc je vois quand cela ne va pas. Il commence par contre à se défendre, et quoi que l'on en dise, je reste persuadé que la dignité de soi-même c'est aussi se défendre et dire non. Bien sûr la défense doit être proportionnée.rnrnIl finit l'année de 6e avec un 12 de moyenne ce qui est faible par rapport à ce qu'il avait avant.rnrnIl est dans une classe où il y a beaucoup de

provocateurs/perturbateurs, même des filles. C'est la même depuis 2 ans. Maintenant, il se défend mais en subit régulièrement les conséquences.

L'une des filles avec qui il garde pourtant ses distances, est venue à son arrêt de bus à la sortie le soir (donc ce n'est pas l'arrêt de bus de la fille). Elle l'a poussé à 2 reprises, la 1ère il lui a demandé d'arrêter, la 2nde il l'a repoussée au ventre avec le point. Elle a dit qu'il lui avait mis un coup de point au ventre et au dos, et il va être exclu 2 jours et demi. Un autre enfant a dit que mon fils avait donné le coup au ventre et au dos, mais au final on découvre qu'il a suivi les paroles d'un autre sans avoir constaté le coup au dos. Sur la foi de ce témoignage mon fils va être exclu 2 jours et demi. Ce qui n'arrange rien est que mon fils a nié l'avoir touchée devant la CPE (la fille en question lui a dit qu'elle ferait ce qu'il faut pour qu'il soit viré, le père a porté plainte). Il a eu peur.

Je ne sais pas quoi faire et comment prévenir ces situations. Lui était à son arrêt de bus, là où il devait être. Je sais que mon fils est un garçon donc sa force est plus forte, repousser par le point semble être inapproprié. Qu'en dites vous et comment empêcher que ça se reproduise ?

Mon fils veut changer d'école, il ne voulait plus s'y rendre déjà l'an dernier, les notes dégringolent. L'exclusion aggraverait encore cela. Je suis donc inquiète. Depuis le dernier bulletin, il a obtenu de presque tous les profs d'être mis à l'écart des perturbateurs. J'attends de voir les résultats.

Comment faire entendre que les provocations amènent ce type de situation ? je ne peux en effet aller récupérer tous les soirs mon fils au collège.

L'option école privée est toujours possible, mais avec un dossier comme le sien je ne sais pas s'il sera pris. Et toutes les écoles privées ne se valent pas.

Je ne sais pas si on peut me donner des conseils, peut-être complètement logiques, que mon esprit embué n'arrive pas à trouver.

J'ai la possibilité de rencontrer la directrice, que j'ai déjà vue il y a quelques semaines. J'aimerais essayer de diminuer la sanction. mais je ne sais pas si je suis assez lucide sur la situation.

Merci de vos conseils, et à minima de m'avoir lue :)

Cordialement,